cid:image001.png@01D68AB2.B17CDB90

|  |  |
| --- | --- |
| cid:image006.png@01D6E509.D11EA080 |  |

Le 11 janvier 2021

**Orientation, formation et emploi :**

**La Région signe un accord de partenariat avec la branche professionnelle de la métallurgie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Jean François Meyer, Président de l’UIMM Normandie, ont officiellement signé, ce jour, à l’Abbaye-aux-Dames de Caen, une convention de partenariat, en présence de David Margueritte, Vice-Président de la Région Normandie en charge de la formation et du développement des compétences, et de Marc Millet, Président de la commission orientation et formation. Par cette signature, la Région Normandie et la branche professionnelle de la métallurgie s’engagent à collaborer activement à la mise en œuvre d’actions mutualisées sur le champ de l’orientation-emploi-formation favorisant l’insertion professionnelle.**

*« La Région a souhaité adapter sa politique dans les domaines de l’orientation, de la formation et de l’emploi aux besoins des entreprises. Ces accords que nous signons avec les branches professionnelles permettent de définir un cadre de collaboration qui s’appuie sur une observation de l’évolution des compétences attendues par les entreprises, sur une adaptation de l’offre de formation afin d’anticiper et de répondre aux besoins de recrutement et d’attirer les Normands vers des métiers d’avenir comme ceux de la métallurgie qui représentent 23 % de l’emploi salarié »* a rappelé Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Afin d’identifier les enjeux en matière d’emplois et de compétences des différents secteurs économiques, la Région a ainsi proposé à chacune des branches professionnelles représentatives de conclure un accord de partenariat qui couvre le champ de la formation professionnelle (scolaire, alternance, formation des demandeurs d’emploi) et les actions visant l’orientation et l’information métiers, l’insertion et la qualification professionnelle.

Cet accord de partenariat avec la branche professionnelle de la métallurgie est le cinquième signé publiquement en Normandie, après ceux signés en 2019 avec les branches professionnelles de l’habillement, du bâtiment et des travaux publics, et de l’artisanat et celui signé en 2020 et avec la branche professionnelle du travail temporaire.

En Normandie, la métallurgie est le second secteur le plus représenté dans l’industrie, après la fabrication de denrée alimentaire. Des réunions de travail engagées depuis 2019 avec les représentants de cette branche professionnelle ont permis de définir des axes de collaborations autour des 4 actions :

* **« Observation et analyse des besoins en compétences » :**

Il s’agira notamment de s’appuyer sur les études prospectives pour identifier les métiers en tension et analyser les besoins de manière concertée pour pouvoir répondre aux attentes actuelles et à venir.

* **« Analyser en continu les besoins en compétences pour faire évoluer l’offre de formations »:**

Les branches professionnelles seront concertées dans le cadre de l’évolution de l’offre de formation afin de s’assurer de la cohérence de la carte des formations, de l’offre en alternance et de la formation des demandeurs d’emploi.

* **« Apprentissage alternance en lien avec les opérateurs de compétences »**

Il s’agira de fédérer les acteurs de l’apprentissage, coordonner les interventions et mailler le territoire, afin favoriser des formations de qualité et les innovations (transformations numériques et écologiques).

* **« Favoriser l’inclusion des personnes et situation de handicap »** :

L’objectif sera de fédérer l’ensemble des acteurs agissant sur le champ du handicap, communiquer l’offre de service de la branche et des entreprises en la matière, mobiliser les compétences des partenaires spécialisés pour venir en appui de l’accompagnement des entreprises pour favoriser l’inclusion des personnes en situation de handicap par l’orientation, la formation et l’insertion et le maintien dans l’emploi.

* « **Contribuer à la stratégie régionale de l’orientation** »

Il s’agira d’impliquer la branche dans la stratégie régionale de l’orientation en lien avec l’Agence de l’Orientation et des métiers de Normandie, en coordonnant les actions d’information et de sensibilisation à destination des lycéens et collégiens.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68  - [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)